

---

## Programme de Formation

---

### Travail et formation des étrangers présents sur le territoire français

---

#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

**Tarif Inter par participant :** 390,00 € ht / Si adhérent Fédération : 390,00 € ht

**Tarif Intra :** Nous consulter

---

#### Contenu pédagogique



##### **Public visé**

Responsables et chargés de recrutement, responsables et assistants RH/administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers.



##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les obligations juridiques pour l'alternance et l'embauche d'un étranger en France.
- Maîtriser les spécificités en apprentissage et en professionnalisation.
- Anticiper les démarches et sécuriser le changement de statut
- Valider ses pratiques et approfondir ses connaissances en droit des étrangers.



##### **Description**

###### **INTRODUCTION AU DROIT DES ETRANGERS**

- Les sources du droit des étrangers et évolutions
- La règle en matière d'accès au travail des ressortissants étrangers
  - Obligation de vérification du titre
  - Quand faire une demande d'autorisation de travail
  - Cartes de séjour permettant / ne permettant pas le travail et démarches associées
- Opposabilité du marché de l'emploi
  - Qu'est-ce que l'opposabilité
  - Règles de diffusion d'annonces
  - Les méthodes pour réussir
- Réforme des autorisations de travail, changement d'employeur et portail "Etrangers en France"
- Comment faire pour un candidat résidant à l'étranger
- Les cartes "sésames" - une variété de "Passeport Talent"
- Le regroupement familial
- La taxe employeur (ex taxe OFII)
  - Qui la paie et quand



- Le calcul et le montant
- Les changements récents

### **SITUATION DES ETUDIANTS ETRANGERS EN FRANCE**

- Etudiant étranger avec carte RECE (Recherche d'Emploi Création d'Entreprise)
- Etudiant étranger avec Autorisation Provisoire de Séjour "APS Master"
- Changement de statut des étudiants, différentes options
- Situation des Algériens, Tunisiens et Marocains
- Travail "à titre accessoire" des étudiants étrangers
  - Définition du travail à titre accessoire
  - 964 heures, 850 heures, comptage et dépassement
  - Démarches à l'embauche à réaliser par l'employeur
- Spécificités du contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage
  - Les primo arrivants
  - La note du 12 juillet 2021
  - La validation de l'OPCO
  - L'embauche après l'alternance
  - Les possibilités d'intérim

### **LES ETRANGERS EN POSSESSION D'UN TITRE DE SEJOUR AUTRE QU'ETUDIANT**

- Comprendre et décrypter un titre de séjour
  - Les candidats Européens ou détenteurs d'un titre Européen
  - Les récépissés et autres documents provisoires
  - Les réfugiés / bénéficiaires de la protection internationale
  - La demande d'asile en cours
  - Les mineurs isolés (ASE)
- Carte de séjour "salarié" ou "travailleur temporaire"
- Particularités et vigilance pour les titres "famille"
- Renouvellement des titres
  - Délais, procédures et conditions
  - Différences au sein des préfectures
  - Convocation rendez-vous et récépissés
- Renouvellement long ou refusé durant l'alternance
  - Quelles actions mener?
- Identification des pratiques à risques
  - Travail ou alternance sans titre valide
  - Sanctions
  - Les vérifications
  - Bonne foi de l'employeur
  - Que faire en cas de découverte d'une situation irrégulière
  - Licencier, suspension, rupture d'un commun accord
  - L'OQTF
  - La faute grave et le faux titre
  - Accident du travail et situation irrégulière
- La régularisation
- Les titres de séjour et leur gradation

### **Prérequis**

Il est recommandé d'avoir eu une exposition aux problématiques du recrutement des salariés étrangers.



### ***Modalités pédagogiques***

- Alternance d'apport théorique et mise en situation
- Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs



### ***Moyens et supports pédagogiques***

Support visuel diffusé et remis en fin de formation

Nombreux cas pratiques



### ***Modalités d'évaluation et de suivi***

- Tour de table collectif avec l'intervenant au démarrage
- Echanges avec le formateur
- Condition de réussite : Assiduité, écoute
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation



### ***Référent Technique, Pédagogique et Handicap***

Lionel PICARD | Merci de nous informer de vos difficultés afin d'étudier la possibilité d'adaptation de nos formations.